## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 JUILLET 2024

Date de convocation: 17/07/2024

La séance est ouverte à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

**Présents**: M. Christian RUFFINATTO - M. Patrick MERLE - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS - Mme Tephen PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO.

Absents: M. Yannick MARTIN - Mme Chantal BASIN - M. Alain JOUBERT-BOMPARD.

Secrétaire de séance : Mme Muriel BERNARD.

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente.

- 1. Société Publique Locale Territoire 84 : Modification des statuts
- 2. Création de logements à l'école : attribution du marché
- 3. Assurance Risques statutaires pour le personnel communal
- 4. Recrutement d'un agent pour accroissement d'activité 6 mois

\_\_\_\_\_

Approbation du Procès-Verbal du 30 Mai 2024 à l'unanimité des présents. Le Conseil Municipal du 16 Juillet 2024 à 19h a été ajourné pour faute de quorum atteint.

<u>Décision Municipale N°2024-52</u>: MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA RUE BARBE CANE.

<u>Décision Municipale N°2024-53</u>: PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2024-54 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

<u>Décision Municipale N°2024-55</u>: CONTRAT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES : SOCOTEC 2024-2028.

<u>Décision Municipale N°2024-56</u>: MISSION D'ASSISTANCE EN URBANISME POUR L'ETUDE DE L'AMENAGEMENT DU VALLON DE LA PEYRIERE.

<u>Délibération N° 2024 - 57</u>: SOCIETE PUBLIQUE LOCALE TERRITOIRE 84 : MODIFICATION STATUTAIRE ET AUTORISATION DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE A PARTICIPER AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIETE.

**A L'UNANIMITE** 

<u>Délibération N° 2024 - 58</u>: CREATION DE LOGEMENTS A L'ECOLE : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX.

**A L'UNANIMITE** 

<u>Délibération N° 2024 - 59</u>: ASSURANCE POUR LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL. ADHESION AU CONTRAT GROUPE MIS EN PLACE PAR LE CDG 84 POUR L'ANNEE 2025.

**A L'UNANIMITE** 

<u>Délibération N° 2024 - 60</u>: RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE 6 MOIS. A L'UNANIMITE

## La séance est levée à 19h17

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Fait à Ménerbes, le 23 Juillet 2024. Publié sur le site internet le 23 Juillet 2024.